AIP

UE 10

Enseignant(s) responsable de l'UE : Emilie SERVAIS

Année d'études	Bloc 1
Acronyme	PEU12AIP
Nombre de crédits ECTS	6 (facteur de pondération)
Volume horaire	0 h
Période de l'année	Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Jodoigne, Chaussée de Tirlemont 79 A, 1370 Jodoigne
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
PE12SSPRP Stage et Séminaires de Pratique Réflexive et Professionnelle (SPRP)	0	6	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **RE01.0** ARES. 1.0 Accueillir quotidiennement le jeune enfant, sa famille et/ou ses référents dans les milieux d'accueil de l'enfant
- **RE02.0** ARES. 2.0 Mettre en place les conditions qui permettent le développement psychomoteur, psychoaffectif et psychosocial de chaque enfant et favorisent son épanouissement
- **RE03.0** ARES. 3.0 Assurer une communication professionnelle
- **RE04.0** ARES. 4.0 Garantir et promouvoir la sécurité, la santé et le bien-être de l'enfant
- **RE05.0** ARES. 5.0 S'inscrire dans un contexte multisocial et multiculturel
- **RE06.0** ARES. 6.0 S'engager et promouvoir une logique de développement professionnel individuel et collectif
- **RE07.0** ARES. 7.0 Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
- **RE08.0** ARES. 8.0 Adopter en toutes circonstances une attitude réflexive

Autres connaissances ou compétences prérequises

Stage et Séminaires de Pratique Réflexive et Professionnelle (SPRP)

UE5 AA Stage d'insertion avec pratique réflexive (stage d'observation)

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Stage et Séminaires de Pratique Réflexive et Professionnelle (SPRP)

Objectifs

Durant les séminaires de pratique réflexive, amener les étudiant·es à:

- Partager et être à l'écoute des expériences vécues en stage avec le reste du groupe classe
- Participer de manière active et personnelle
- Développer un esprit critique et d'auto-critique
- Adopter une posture professionnelle et éthique
- Respecter le secret professionnel
- Développer des leviers, apporter des pistes pour enrichir la réflexion collective
- Prendre du recul et porter un regard critique et nuancé sur le vécu de stage, sur l'institution, sur soi et sur le métier
- Prendre conscience de son système de valeurs, de son rapport aux normes, de son fonctionnement et saisir l'influence que ces derniers peuvent exercer dans le cadre d'une relation professionnelle d'aide telle que celle du travailleur AEJE
- Analyser les dynamiques relationnelles et personnelles vécues en stage
- Associer la théorie vue en cours à la pratique vécue sur le terrain et observer les écarts existants
- Poser sa réflexion par écrit au travers de travaux

Durant les stages, amener les étudiant·es à:

- Observer et comprendre le fonctionnement d'un milieu d'accueil
- Observer et comprendre le développement de l'enfant : les étudiants sont encouragés à observer attentivement les enfants dans divers contextes et à comprendre les différentes étapes du développement cognitif, émotionnel, social et physique.
- Appliquer des connaissances théoriques : les étudiants ont l'occasion de mettre en pratique les concepts et les théories appris en classe. Ils peuvent ainsi comprendre comment ces concepts s'appliquent sur le terrain et adapter leur pratique professionnelle en conséquence.
- Développer des compétences pédagogiques : les étudiants apprennent à planifier, à mettre en œuvre et à évaluer des activités éducatives adaptées à l'âge et au niveau de développement des enfants. Ils acquièrent des compétences en planification de programmes éducatifs.
- Collaborer avec les familles : les étudiants sont encouragés à établir des relations de confiance avec les parents et les familles des enfants qu'ils encadrent. Cela inclut la communication efficace, la création d'un lien, le partage d'informations sur le développement de l'enfant et le soutien aux besoins des familles.

Contenu

SPRP le 28/02/25, afin de prérarer les étudiant·es au stage, et le 16/04/25, au retour du stage, pour aider à la pratique réflexive.

Stage d'insertion dans un milieu d'accueil du *17/03/25 au 04/04/25.*

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Stage et Séminaires de Pratique Réflexive et Professionnelle (SPRP)

2 rencontres collectives avec la MFP référente

2 travaux écrits

15 jours de stage continu

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Stage et Séminaires de Pratique Réflexive et Professionnelle (SPRP)

En regard de l'ensemble du programme de formation et s'agissant de pratique professionnelle, ce second stage du bloc 1 contribue, dans la continuité du premier stage, au développement progressif des compétences et capacités (prévue par la Référentiel de Compétences) suivantes, abordées et évaluées à un stade d'initiation :

Compétence 1: Accueillir quotidiennement le jeune enfant, sa famille et/ou ses référents dans le milieu d'accueil

Compétence 2: Mettre en place les conditions qui permettent le développement psychomoteur, psychoaffectif et psychosocial de chaque enfant et favorisent son épanouissement

Compétence 3 : Assurer une communication professionnelle.

Compétence 4: Garantir et promouvoir la sécurité, la santé et le bien-être de l'enfant

Compétence 5 : S'inscrire dans un contexte multi social et multiculturel.

Compétence 6 : S'engager et promouvoir une logique de développement professionnel individuel et collectif.

Compétence 7 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

Compétence 8 : Adopter en toutes circonstances une attitude réflexive.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Stage et Séminaires de Pratique Réflexive et Professionnelle (SPRP) : Supports disponibles sur e-campus	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Juin

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	100 %	Type de questions : Non applicable	Examen à livre : Livre fermé

L'évaluation est continue et **non remédiable en seconde session.**

Si aucune des notes des différentes AA qui composent l'UE ne se situe pas en-dessous de 8/20, c'est la technique de la moyenne arithmétique pondérée qui est appliquée.

Si la note d'une ou plusieurs AA composant une UE se situe en-dessous de 8/20, la note finale de l'UE correspondra à la plus mauvaise des notes reçues.

L'évaluation se base sur :

- La présence lors des 2 SPRP (15%)
- La participation, l'engagement, l'auto-évaluation lors des SPRP (30%)
- La remise d'un travail écrit pour le 12/03/25 (avant la période de stage) (20%)
- L'évaluation du maître de stage après le stage (15%)
- La remise d'un travail écrit pour le 23/04/25 (après la période de stage) (20%)

En cas de plus d'une absence aux 2 SPRP , l'étudiant·e est considéré·e comme non-évaluable.

En cas d'absence, au stage, pour motif légitime, le ou les jours d'absence devront être récupérés selon les modalités décidées par l'école et le lieu de stage. Toute absence non justifiée au stage entraine automatiquement l'échec de l'UE.